

n° 1

Date de publication
7 avril 2025

Viticulture



À retenir cette semaine

Les **stades phénologiques** observés vont de **dormance de la vigne** (BBCH00) à **3 feuilles étalées** (BBCH13) dans les secteurs les plus avancés

Mange-Bourgeons : Ce ravageur est observé sur la majorité des vignobles excepté le Diois. Les dégâts peuvent être très variables d'une parcelle à l'autre, mais la fréquence de ceps touché ne dépasse pas 9% (une exception en Savoie).

La présence d'un enherbement lors du débourrement peut réduire les attaques sur les bourgeons (dérivatif alimentaire).

Excoriose : Symptômes sur les rameaux d'un an présent sur l'ensemble des vignobles avec des fréquences faibles. Le seuil de nuisibilité, de 10% des ceps, est dépassé sur certaines parcelles en Ardèche sud, Coteaux du Lyonnais et Côtes du Rhône nord.

Les conditions favorables aux contaminations sont de longues périodes d'humectation (12 heures à 10°C ou 9 heures à 15°C). En condition sèche, le champignon ne se développe pas. La dissémination des spores se fait sur de courtes distances, la maladie reste donc très localisée sur les ceps infectés les années précédentes.

En mesure préventive il est conseillé de tailler les sarments contaminés et de les évacuer de la parcelle.

Mildiou : Les œufs de mildiou sont mûrs en Ardèche sud (maturité en moins de 24h en condition humide à 20°C). La condition favorable minimum pour la maturité de œufs de mildiou est de 140°C jours en base 8. Ces cumuls de températures ont été atteints en Ardèche, en Côte du Rhône nord et au sud du vignoble de Savoie (Isère uniquement).

Les conditions favorisant les contaminations, en présence de feuilles, sont des températures >11°C et des pluies significatives.

Tordeuses : Les paramètres météorologiques sont favorables au premier vol des tordeuses dans certains vignobles tel que l'Ardèche sud, les Côtes du Rhône nord et le sud du vignoble de Savoie-Bugey. En effet, la somme des degrés jours depuis le 1^{er} février, en base 0, dépassent 550°C.

Prévision météo (Source : météo France) :

Pour la semaine du lundi 14/04/2025 au dimanche 20/04/2025 : Le temps est généralement perturbé avec des températures proches des normales de saison. Des pluies pourront arriver dimanche sur certains secteurs.

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données de la base Vigicultures 2.0 pour les vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations.

L'analyse de risque s'appuie localement, lorsque disponible, sur l'utilisation de modèles de simulation : Milstop, Potentiel Système, Rimpro...

Cette année, le réseau comprend 165 parcelles observées par 40 observateurs sur 29 cépages différents.

134 parcelles observées jusqu'au 8 avril 2025.



Prophylaxie et méthodes alternatives

Dans le cadre du plan Ecophyto II+ et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant toute chose **les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives**.

Se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Lien vers la note mise à jour février 2025 : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2024-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

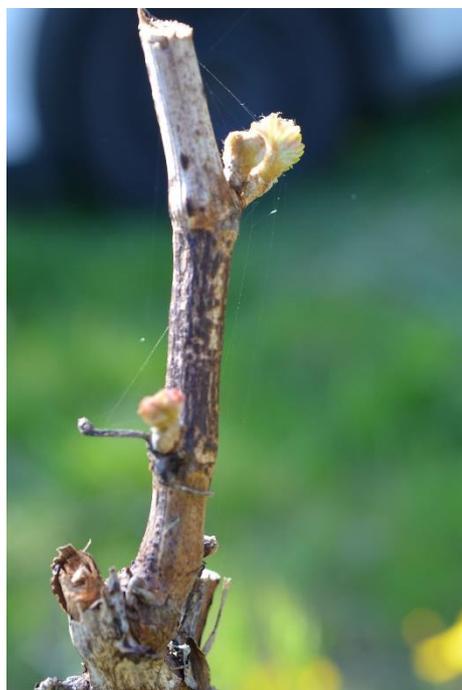
Lien vers le Site R4P (état des lieux des résistances) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/notes-communes/>

Note nationale biodiversité « Vers de terre » :

Si le rôle des vers de terre dans la fertilité des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la vitalité des cultures peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.



Vu dans les vignes :



Symptômes d'excoriose sur les bois d'un an, en Côtes du Rhône nord (Crédit photo : CA42)



Débourrement de la vigne sur Chardonnay, en Beaujolais (Crédit photo : AgriBio)



Bourgeon évidé par un mange-bourgeons, en Beaujolais (Crédit photo : CA69)



Epaire de velours et bourgeons aux stades Eclatement/Sortie des feuilles, en Beaujolais (Crédit photo : CA69)

🍷 Vignoble Beaujolais – Coteaux du Lyonnais

Données du réseau : parcelles renseignées 30 sur 34

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Chardonnay	Bourgeon dans le coton	Pointe verte	2 feuilles étalées
Gamay	Gonflement des bourgeons	Débourrement	2 feuilles étalées

Résumé :

Stades phénologiques :

Pour le Gamay, les stades observés vont de Bourgeons dans le coton (BBCH05) à 2 feuilles étalées (BBCH12). Pour le Chardonnay, les stades observés vont de Bourgeons dans le coton (BBCH05) à 2 feuilles étalées (BBCH12).



Mange-Bourgeons : Pour rappel, les dégâts interviennent à partir du gonflement des bourgeons jusqu'à l'éclatement. Ils sont plus importants lorsque le débourrement est lent. Le seuil indicatif de nuisibilité est de 15% de ceps avec au moins 1 bourgeon détruit. Après le stade éclatement des bourgeons, les dégâts cessent. Pour l'instant, les dégâts restent rares sur les vignobles du Beaujolais et des Coteaux du Lyonnais.

Excoriose : Étonnamment (au vu du printemps humide de l'année dernière) peu de symptômes sont observés sur les parcelles suivies en Beaujolais et en Coteaux.



Vignoble Forez - Roannais

Données du réseau :

Pas d'observation cette semaine

—

Début des observations le 14 avril.

Vignoble Côtes du Rhône nord

Données du réseau : parcelles renseignées 29 sur 34

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Marsanne	Débourrement	Pointe verte	Sortie de feuilles
Roussanne (2 parcelles)		Pointe verte	
Syrah	Pointe verte	Sortie de feuilles	3 feuilles étalées
Viognier	Pointe verte	1 ^{ère} feuille étalée	3 feuilles étalées

Résumé :

Avec 25° Celsius atteint samedi après-midi, (station de Mercuriol), les températures ont été largement au-dessus des moyennes sur ce début du mois d'avril.

Stades phénologiques : Le vignoble a dans l'ensemble débourré et atteint ou dépassé le stade pointe verte (BBCH09), l'avancée de l'année se trouve dans les moyennes de ces dernières années.

Les parcelles les plus précoces du secteur sont au stade 3 feuilles étalées (BBCH13).



Mange-Bourgeons : Quelques dégâts de mange bourgeon ont été observés sur quelques parcelles de vignes, côté rive droite, mais avec le développement rapide de la pousse les risques sont faibles

Excoriose : Seulement deux parcelles ont dépassé le seuil de nuisibilité de 10% de symptôme d'excoriose.

Tordeuse de la vigne : Le premier papillon de la première génération d'eudémis a été piégé ce lundi, sur le secteur de Crozes



Vignoble Diois

Données du réseau : parcelles renseignées 21 sur 22

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Aligoté (1 parcelle)		Débourrement	
Clairette	Dormance	Début gonflement	Début gonflement
Muscat	Dormance	Bourgeon dans le coton	Débourrement

Résumé :

La semaine écoulée se caractérise par des températures maximales très douces (jusqu'à 23,5°C à Die). Les minimales sont restées fraîches. Peu de précipitations ont été enregistrées sur le secteur. Le cumul pluviométrique du 1er trimestre 2025 reste excédentaire.

Stades phénologiques : La phénologie progresse avec les températures douces des derniers jours. Les stades ont environ 10 jours de retard par rapport à 2024.

Dans les secteurs précoces, les Muscats sont au stade "débourrement (BBCH 07)" et les Clairettes sont au stade "gonflement du bourgeon".

Dans les secteurs tardifs, les Muscats sont au stade "gonflement du bourgeon" et les Clairette au stade "repos d'hiver".



Mange-Bourgeons : Aucun symptôme de mange-bourgeons n'a été observé.

Excoriose : De rares symptômes d'excoriose sont observés. Aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité.

Vignoble Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises

Données du réseau : parcelles renseignées 16 sur 30

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Altesse (2 parcelles)	Pointe verte		Sortie des feuilles
Chardonnay	Sortie des feuilles	Sortie des feuilles	2 feuilles étalées
Gamay (2 parcelles)	Pointe verte		Sortie des feuilles
Jacquère	Débourrement	Sortie des feuilles	2 feuilles étalées
Mondeuse (2 parcelles)	Débourrement		1 ^{ère} feuille étalée

Résumé :

Les conditions de pousse de la vigne sont idéales, avec des températures nettement positives.

Stades phénologiques :

Compte tenu de sa grande variabilité de cépages et de territoires, on peut observer déjà des stades phénologiques qui s'étalent entre le débourrement (BBCH07) et 2 feuilles étalées (BBCH12), voire inflorescences visibles (BBCH15) hors réseau sur cépages hybrides.



Mange-Bourgeons : Aucun dégât de mange-bourgeons n'est pour le moment observé.

Excoriose : Des symptômes sont présents sur quelques parcelles observées. Aucune des observations n'a présenté des symptômes au-dessus du seuil de nuisibilité.

Vignoble Sud Ardèche

Données du réseau : parcelles renseignées 38 sur 41

Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Chardonnay (2 parcelles)	Débourrement	Sortie des feuilles	1 ^{ère} feuille étalée
Grenache N	Bourgeon dans le coton	Pointe verte	3 feuilles étalées
Merlot	Bourgeon dans le coton	Pointe verte	2 feuilles étalées
Syrah	Bourgeon dans le coton	Débourrement	3 feuilles étalées

Résumé :

S'il est constaté un retard d'une semaine par rapport à l'année dernière, la vigne a profité des conditions météo favorables pour se développer et la phénologie s'accélère. Des pluies sont prévues à partir de dimanche avec une première baisse des températures.

Stades phénologiques :

La vigne débourre sur l'ensemble de la zone Sud Ardèche avec des stades allant de bourgeons dans le coton (BBCH05) jusqu'à 2-3 feuilles étalées (BBCH12-BBCH13).



Mange-Bourgeons : Pas de dégâts observés cette semaine à l'exception d'une parcelle.

Excoriose : Des symptômes sur les bois d'un an sont présents sur une partie des parcelles observées et très variables. Le risque reste faible

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les données compilées correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Prochain bulletin 15 avril 2025

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<https://ecophytopic.fr/>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRAAURA) perrine.vaure@aura.chambagri.fr
Animateur filière/Rédacteur : Juliette SARRAZIN – juliette.sarrazin@rhone.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON-AURA, ADABIO, Agribio Rhône et Loire, Groupe Oxyane, C.A.M.B, GAIC CHOLAT, Soufflet Vigne, Ecovigne, Groupe Perret, Oedoria, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence, Vignerons Ardéchois, Cellier des Gorges de l'Ardèche, Cave de Tain l'Hermitage, Cave de Die Jaillance, Cave de Saint-Désirat, Cooptain, Experenn, Groupe Bernard, Latour Ardèche, EPL Olivier de Serres / Ferme expérimentale Le Pradel, Fédération des caves coopératives en Beaujolais, Syndicat des Vins de Savoie.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la sa.
de l'Office français de la Biodiversité

